

SOMMAIRE

Introduction. Pour un comparatisme littéraire des polémiques — 9

Clotilde THOURET

POÉTIQUE DU POLÉMIQUE

D'une certaine gêne littéraire à l'endroit du polémique — 27

Alain VIALA

GENRES ET ÉCRIVAINS POLÉMIQUES

Repenser l'histoire du théâtre au prisme des spectacles polémiques — 45

Estelle DOUDET

La fiction au risque des polémiques — 61

Françoise LAVOCAT

*Entrez dans nos maisons, ô conquérants. Puissance polémique du poème
chez Mahmoud Darwich* — 77

Ève de DAMPIERRE-NOIRAY

POLÉMIQUES CRITIQUES ET THÉORIQUES

Anciens et modernes : comparer et polémiquer — 99

Larry NORMAN

Littérature et études de genre : un champ (de) polémique(s) — 115

Anne TOMICHE

**La guerre culturelle n'aura pas lieu : critique littéraire et polémiques
« postcoloniales »** — 131

Cyril VETTORATO

Le débat des deux Thierry : naissances ou invention de la bande dessinée — 149

Henri GARRIC

LA LITTÉRATURE, LE MONDE : DES POLÉMIQUES

Mesurer ou raconter : polémiques autour de la mesure du monde — 169

Anne-Gaëlle WEBER

Law and Literature. Débats et polémiques, France/États-Unis — 187

Christine BARON

Qui jouit ici ? Polémiques contemporaines sur la représentation du viol — 203

Lise WAJEMAN

PARCOURS BIBLIOGRAPHIQUE — 221

Clotilde THOURET

PRÉSENTATION DES AUTEURS — 233

INTRODUCTION

Pour un comparatisme littéraire des polémiques

Clotilde THOURET

Est-il vraiment nécessaire d'écrire encore sur les polémiques, de consacrer du temps et de l'énergie à y réfléchir, de les alimenter peut-être, alors qu'elles sont si fréquentes et parfois si envahissantes ? qu'elles n'épargnent aucun des domaines de l'actualité ni aucun des espaces de la pensée ? qu'elles se déclenchent parfois sur les faits que l'on croirait les plus avérés ? À cette interrogation paradoxale – puisque l'on peut y percevoir une forme d'indignation, susceptible de lancer une nouvelle polémique –, s'ajoute par ailleurs, quand le débat porte sur des œuvres d'art, mais pas seulement, une dénonciation des dangers encourus par la liberté d'expression. Certains observateurs, et parmi eux des chercheuses et des chercheurs, prenant souvent parti dans ces conflits, déplorent une nouvelle censure, qui ne serait plus une censure d'État, mais une restriction de la liberté des artistes ou un interdit s'étendant peu à peu sur des œuvres en fonction de sensibilités « identitaires » ou « communautaristes » et à partir d'impératifs militants jugés mal éclairés¹.

- 9

¹ Emmanuel Pierrat, *Nouvelles Morales, nouvelles censures*, Paris, Gallimard, 2018 ; Carole Talon-Hugon, « Une nouvelle prohibition étend son contrôle sur l'art », *Le Figaro*, 2 septembre 2019 et *L'Art sous contrôle. Nouvel agenda sociétal et censures militantes*, Paris, PUF, 2019 ; Isabelle Barbéris, *L'Art du politiquement correct*, Paris, PUF, 2019.

À ces déplorations (polémiques) des polémiques, plusieurs réponses se proposent. On pourrait commencer par constater que, dans le foisonnement des débats souvent violents qui se sont succédés cette dernière décennie, nombre d'entre eux, portant sur des œuvres littéraires, cinématographiques, picturales, nous interrogent directement comme enseignants, comme chercheuses, comme critiques, et peut-être plus simplement encore, comme lectrices et spectateurs. *Golgotha Picnic*, *Exhibit B.*, *Les Bienveillantes*, Matzneff, « l'Oaristys », *Kanata*, Céline, Polanski... ces affaires, selon des modalités diverses, faisaient porter sur les œuvres un regard nouveau, proposaient des outils d'analyse inédits, envisageaient des réceptions singulières, questionnaient les canons, attribuaient à l'art ou à la littérature un rôle politique parfois inattendu.

On pourrait ensuite remarquer avec Anna Arzoumanov et Mathilde Barraband que « les procédures contre l'art depuis les années 2000 sont très loin d'aboutir systématiquement à des condamnations »², que les associations à l'origine de ces procédures sont peu nombreuses, et que le droit français tend plutôt à renforcer la liberté de création³.

10 -

On pourrait également ajouter que ces débats donnent lieu à des confusions voire à des positionnements paradoxaux, ceux qui dénoncent le politiquement correct étant parfois dans le même temps ceux qui l'incarnent, et les oppositions se faisant dans certains cas à fronts renversés ou selon des lignes de partage politiques quelque peu brouillées. Un temps d'observation et d'analyse apparaît donc nécessaire et plusieurs articles de ce volume attestent l'intérêt, pour la réflexion politique comme pour la réflexion critique, de l'étude de ces polémiques contemporaines qui surgissent à la faveur du changement des normes (sur la vie privée notamment) ou à l'occasion de jugements sur des œu-

² Anna Arzoumanov et Mathilde Barraband, « Introduction. Une polémique sur l'art et la religion », §2, *CONTEXTES* [En ligne], 26 | 2020, *Polémiques autour d'un blasphème. Regards croisés sur l'affaire Golgotha Picnic*, mis en ligne le 15 janvier 2020, URL : <http://journals.openedition.org/contextes/8649> ; consultée le 25 août 2021 (comme toutes les autres adresses numériques mentionnées dans cette introduction).

³ En juillet 2016, a été promulguée la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. On peut évoquer aussi le cas des Etats-Unis : *Smart Tactics. Curating Difficult Content*, New York, National Coalition Against Censorship, 2018.

vres anciennes ou contemporaines qui identifient dans celles-ci la présence de schémas idéologiques oppressifs (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie, etc.)⁴.

On pourrait aussi invoquer une conception plus apaisée ou moins dramatique de la polémique, en dépit de la violence ou de la virulence qui lui est attachée. Pour Ruth Amossy, la polémique remplit des « fonctions sociales importantes précisément en raison de ce qui lui est généralement reproché » : une gestion verbale du conflit effectuée sur le mode du dissentiment. Le débat raisonnable qui vise un consensus ne peut en effet être le seul modèle dans les démocraties pluralistes, où l'accord est loin d'être toujours possible. Aussi la polémique assure-t-elle « un mode de coexistence dans une communauté déchirée entre des positions et des intérêts divergents »⁵. Chantal Mouffe voit elle aussi le désaccord et le conflit comme constitutifs de la démocratie pluraliste. Ce qui importe c'est que le conflit ne prenne pas la forme d'un « antagonisme » (une lutte entre ennemis, où chacun cherche l'élimination de l'autre) mais d'un « agonisme » (une lutte entre adversaires, qui défendent leurs idées, parfois avec acharnement). L'une des tâches de la démocratie est alors de fournir des institutions qui permettent aux conflits de se dérouler sous une forme « agonistique », tout en limitant les effets d'hégémonie.

La violence est en effet consubstantielle à la polémique : comme sa limite, sous la forme de la violence physique à laquelle elle se substitue (ou tente de le faire), mais aussi, sous la forme de la violence verbale, comme ce qui la constitue. Nombreux sont les auteurs du volume à revenir sur l'étymologie du mot (*polemos* : « la guerre » ; *polemikos* : « qui concerne la guerre », « disposé à la guerre »), pour souligner que la polémique est du côté de l'affrontement, de l'invective, du discours qui cherche à cliver et à creuser le dissensus (BARON, TOMICHE, VETTORATO, VIALA)⁶. Si bien qu'elle peut aussi, comme le fait remarquer De-

⁴ LAVOCAT, TOMICHE, VETTORATO, WAJEMAN. Les noms en petites capitales sont ceux des auteurs de ce volume et leurs mentions renvoient à leurs contributions respectives.

⁵ Ruth Amossy, *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, 2014, p. 13.

⁶ On rappellera en ce sens la définition de « polémique » dans le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690) : « C'est une épithète qu'on donne aux livres des auteurs qui écrivent les uns contre les autres, et qui se critiquent quelquefois avec trop d'aigreur. [...] Les livres polémiques ou les guerres des auteurs sont fort utiles dans la République des Lettres ».

borah Tannen, devenir un simple rituel d'échanges, autour d'oppositions vides de sens, dont la force d'attraction piège parfois vraies questions et sujets complexes dans des débats sans intérêt, d'autant plus néfastes qu'ils occupent une large part de l'espace médiatique, au risque d'écarter des désaccords plus fondamentaux et plus déterminants politiquement. Si l'on peut à bon droit associer les nouveaux modes de communication et de diffusion à cette modalité polémique et, sans doute, à un certain appauvrissement argumentatif (effet de structure, conséquence de l'espace restreint alloué au discours et du temps de réaction toujours plus bref), il convient aussi de remarquer que la tendance à la polarisation des camps et ce qu'on pourrait appeler la « polémicisation » de tous les domaines est un phénomène ancien, qui remonte au moins à la première modernité. La violence des échanges a d'ailleurs toujours, ou presque, donné lieu à des discours sur les modalités et la légitimité de la polémique elle-même. Ainsi de la querelle des Anciens et des Modernes qui suscite une « réflexion méta-critique de grande envergure sur les procédés et la déontologie du débat littéraire » (NORMAN)⁷. Et si, finalement, les œuvres littéraires se trouvent encore et souvent affectées par la polémique, n'est-ce pas le (bon) signe que la « littérature » est toujours *contemporaine* ?...

12 -

DÉFINITION(S), MÉTHODE(S)

Quoi qu'il en soit, ces polémiques, par leur nombre, par leur fréquence, par leur virulence, réclament pour être observées un certain recul, une certaine distance, distance scientifique et éventuellement chronologique – car hier peut éclairer aujourd'hui. Et c'est notamment l'objet des études sur les polémiques, et de ce volume en particulier, que de chercher à les comprendre, pour saisir ce qui s'y passe et ce qui s'y joue (même, et peut-être surtout, si c'est pour constater qu'il ne s'y joue pas grand chose ou qu'il ne s'y passe rien), éventuellement pour discuter, voire pour y prendre position ensuite. Il s'agit en somme de penser le désordre plutôt que de vouloir le résoudre, et à cette fin, d'examiner véritablement les argumentations des deux camps. Pour Steven

⁷ Voir par exemple le traité d'Antoine Arnauld, au titre révélateur : *Dissertation selon la Méthode des Géomètres pour la Justification de ceux qui emploient, en écrivant, dans certaines Rencontres, des Termes que le Monde estime durs*, publié en 1679 pour répondre à ceux qui lui reprochaient une agressivité excessive.

Shapin et Simon Shaffer, ce positionnement méthodologique revient à adopter la « position de l'étranger ». Cela implique de s'extraire autant que possible de positions idéologiques ou culturelles qui induisent une familiarité avec telle ou telle idée, notamment parce qu'elle est héritée de l'issue des débats (quand ils ont été tranchés...)⁸. Se trouvent ainsi mis à distance deux types de lecture : celle qui prend partie pour l'un ou l'autre côté et qui, par là, rejoue la bataille ; celle qui consiste à prendre de haut les raisons ou les démonstrations. Il s'agit plutôt prendre au sérieux les arguments des deux camps tout en tenant compte du jeu polémique. L'article d'Anne-Gaëlle WEBER montre en ce sens que la puissance des récits contemporains de controverses anciennes sur la mesure du monde, par Kehlmann et Eco, tient justement à la réappropriation rétrospective de présupposés passés, éventuellement pour revitaliser, grâce au roman éclairé par l'histoire sociale et culturelle des sciences, des catégories ou des idées oubliées par l'Histoire.

Le deuxième impératif de méthode est celui de la définition, et donc de la délimitation de l'objet, même si l'entreprise est difficile et, en fait, un peu hasardeuse. On se contentera d'un premier repérage lexicologique, qui vaut plus pour ses distinctions conceptuelles que pour la réalité des usages qui sont faits de ces substantifs (« querelle », « polémique », « controverses », etc.), et qui sont très variés selon le temps, les textes et les contextes⁹. Associée à la tradition du dialogue socratique et issu de la *disputatio* médiévale, la « dispute » relève d'abord du domaine didactique. Puis, à partir du XVII^e siècle, le mot intègre le sémantisme d'hostilité et, outre la discussion âpre, renvoie à la lutte entre rivaux ; dans le champ littéraire, la dispute est ainsi plutôt personnelle et concerne un nombre restreint d'individus à propos de sujets

- 13

⁸ Une fois la bataille gagnée, les termes du débat disparaissent et nous tenons pour acquis ce qui a fait l'objet de désaccords. Voir Steven Shapin et Simon Schaffer, *Le viathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique* [1985], trad. Thierry Piélat, Paris, La Découverte, 1993, « Introduction », p. 9-28. Les deux auteurs se sont penchés sur les débats suscités par l'expérience scientifique.

⁹ Je m'appuie ici essentiellement sur Jean-Pierre Bertrand, Denis Saint-Amand et Valérie Stiénon, « Les querelles littéraires : esquisse méthodologique », *CONTEXTES* [En ligne], 10 | 2012, *Querelles d'écrivains (XIX^e-XX^e siècles) : de la dispute à la polémique* : URL : <http://journals.openedition.org/contextes/5005>.

Voir aussi Alain Viala, « Un temps de querelles », *Littératures classiques*, n° 81, *Le temps des querelles*, p. 5-22, en part. p. 8-13.

d'ordre privé, voire affectif¹⁰. La « querelle » est un « différend passionné, [une] discussion où les adversaires s'opposent vivement » (Trésor de la langue française) ; elle implique un plus grand nombre d'acteurs que la dispute et touche à des enjeux plus larges ; si l'opposition des camps est vive, les participants sont avant tout des concurrents au sens où ils poursuivent un même but (par exemple, vivre de sa plume comme poète ou dramaturge) – ce qui implique un terrain d'entente, un minimum de consensus entre les acteurs. En témoignent la querelle du *Cid* ou la querelle des Anciens et des Modernes.

Le mot de « polémique » implique une visibilité accrue et un conflit plus violent, plus clivant. Les débats se diffusent plus largement sur la scène publique, impliquant le plus souvent des acteurs de champs différents. Ainsi de la polémique autour de la programmation du Festival d'Avignon en 2005, qui a dépassé les frontières festivalières pour interroger les conceptions de l'art en général, ses formes et ses fonctions. La polémique peut d'ailleurs entrer dans la construction d'une figure auctoriale : quand Racine serait plutôt un auteur à querelles, Molière pourrait être qualifié d'« écrivain polémique » ; et plus tard Baudelaire, Hugo, et aujourd'hui Houellebecq, même si bien sûr les formes, les portées et les enjeux des provocations changent radicalement. Synonyme de « polémique » peut être le mot de « scandale », au moins dans son acception la plus récente, celle de « grave affaire qui émeut l'opinion publique », et qui implique les éléments suivants : un facteur déclencheur qui provoque une réaction d'indignation, une réaction à cette réaction, et une amplification sociale de ces positions¹¹. « Discussion argumentée, contestation sur une opinion, un problème », la « controverse » relève *a priori* du débat d'idées ; l'usage du mot implique souvent l'idée d'un débat plus long, moins circonscrit que la polémique, comme

14 -

¹⁰ Voir par exemple, Anne Bocquel et Étienne Kern, *Une histoire des haines d'écrivains. De Chateaubriand à Proust*, Paris, Flammarion, 2009.

¹¹ Sur les différents sens de « scandale » (ainsi que sur les évolutions de ses formes quand il concerne le théâtre), je me permets de renvoyer à François Lecerle et Clotilde Thouret, « Introduction. Une autre histoire de la scène occidentale », dans Lecerle et Thouret (dir.), *Théâtre et scandale (I)*, sur le site *Fabula*, 2019, <https://www.fabula.org/colloques/document6293.php>. Les sociologues distinguent la « forme scandale » de la « forme affaire » : dans la « forme scandale », la réprobation est unanime, tandis que dans la « forme affaire » la réprobation se retourne contre son initiateur, suscitant un conflit entre deux clans antagonistes.

les « controverses sur le théâtre » ou les « controverses religieuses ». Contrairement à la polémique et à la querelle, la controverse, sauf dans le cas des « controverses scientifiques », renvoie à des oppositions idéologiques fortes et n'est pas portée par la nécessité d'un consensus.

Les frontières entre les phénomènes et les usages sont cependant poreuses. On désigne parfois du terme de « polémique » l'épisode d'une controverse, moment de crise qui voit la multiplication des publications : la polémique autour de la *Lettre à d'Alembert* de Rousseau constitue par exemple un moment des controverses sur le théâtre. Si la polémique et la querelle s'accompagnent d'agressivité, voire de mises en cause personnelles et d'injures, la dispute et la controverse correspondent plutôt à un débat raisonné, qui prend pour objet des points de doctrine ou des problèmes scientifiques ou intellectuels. Si l'adjectif « polémique » peut fort bien s'appliquer à une œuvre ou un auteur, et qualifier un *ethos*, un style, la polémique et la querelle impliquent que deux camps – au moins – s'opposent et entrent en conflit ouvert¹². De cette idée, ou plutôt de ce fait, il découle que les discours et les publications par lesquels la polémique se déroule doivent (aussi) être envisagés comme des actions. Aussi peut-elle déboucher sur une action en justice ou sur l'intervention d'autorités politiques ou religieuses. Il est ainsi une autre frontière qu'il convient de considérer quand on s'intéresse entre aux rapports entre littérature et polémiques : celle qui existe avec le droit et la censure, ou plutôt avec le domaine juridique. Car s'il arrive que les polémiques donnent lieu à des procès, que des procès débouchent sur des polémiques, et que le tribunal soit un des espaces de la polémique, toutes les censures et tous les procès ou procédures judiciaires qui engagent des œuvres littéraires n'ont pas nécessairement eu de volet polémique¹³.

- 15

Si l'entreprise de clarification lexicale ne permet pas de tracer des frontières absolument nettes et stables, elle permet toutefois de saisir

¹² Viala, « Un temps de querelles », p. 11 (à propos de l'Europe de la première modernité) : « Il y a donc un ensemble de pratiques, scolaires, juridiques et sociales, qui fonde un schéma assez net : idéalement, la dispute, contestation ou querelle suppose un procès où l'on parle en *pro et contra*, avec appel à un jugement, et la querelle se spécifie comme une plainte portée devant une instance de jugement, qui peut être le public sans autre précision ».

¹³ Sur ces questions, voir les travaux rassemblés dans la section 4 de la bibliographie en fin de volume « Approche juridique et questions de censure ».

que l'étude des polémiques dans ses rapports avec la littérature a affaire à une grande variété de formes, que l'on peut envisager comme un *continuum* ou une constellation – ce dont rendent compte d'ailleurs les contributions de ce volume, qui traitent de disputes raisonnées (BARON, GARRIC), passionnées (WEBER), voire violentes (TOMICHE, WAJEMAN), mais aussi d'esclandres et d'interdictions (DOUDET), de débats au long cours (LAVOCAT, NORMAN) ou encore de formes ou de pratiques poétiques obstinément polémiques (DAMPIERRE).

De ces quelques considérations définitionnelles se déduisent quelques principes d'analyse. Le premier est qu'en ces matières, l'étude littéraire a tout intérêt à recourir aux acquis de l'histoire, en particulier culturelle, et des sciences sociales. Il y a beaucoup de faits scandaleux sans scandale, ce dernier étant moins lié aux transgressions de fait qu'aux mobilisations et à la possibilité de transformer une indignation en cause publique¹⁴. Comme l'ont souligné nombre d'études sur la question, la polémique ne doit pas être assimilée à un phénomène naturel, qui surgit mécaniquement et obéit à ses propres lois ; c'est un phénomène construit, il est « forgé par des actions collectives qui se répondent et se répandent, par l'affrontement entre des prises de positions et des accusations publiques au nom de valeurs »¹⁵.

16 -

L'étude d'une polémique ou d'un scandale peut être gouvernée par l'interrogation suivante : qui dit – ou fait – quoi, où, quand, comment et avec quels effets ? interrogation qui peut donc se décliner en cinq objets ou dimensions de l'analyse. Il s'agit d'abord de se poser la question des acteurs, au sens sociologique du terme, c'est-à-dire des adversaires engagés dans les débats, ceux qui manifestent publiquement leur désapprobation ou leur soutien, éventuellement en prenant la plume ou en donnant des ordres. Est-ce une partie du public ? l'auteur ? ses rivales et rivaux ? des groupes extérieurs au monde des lettres ou du théâtre ? des institutions ou des pouvoirs institués ? Ce ne sont pas seulement les conflits qui font le scandale mais la pluralité des intervenants qui décident de se mobiliser et leur appartenance à des univers sociaux différents.

Ensuite, il est bien sûr nécessaire d'identifier les enjeux de la polémique, qu'ils soient esthétiques, religieux, moraux, politiques, etc., au-

¹⁴ Voir Hervé Rayner, *Dynamique du scandale. De l'affaire Dreyfus à Clearstream*, Le Cavalier bleu, 2007, p. 24-29.

¹⁵ *Ibid.*, p. 28.

trement dit de se demander quelles normes sont mises en cause, et éventuellement déplacées, et qui est attaqué. Même si le plus souvent, on constate un « enchevêtrement des contestations » (DOUDET). Les armes, les formes, les moyens de la querelle constituent une autre dimension du phénomène, de la manifestation de rue à la publication (du traité, du tract, des articles, etc.) ou à la représentation théâtrale. Les jeux de postures des adversaires, les éventuelles scènes fictives d'énonciation transcrites sur le papier, sont autant d'actions qui dessinent des stratégies polémiques diverses – qu'il s'agisse de revendiquer une assise historico-théorique à l'analyse de la bande dessinée (GARRIC) ou de distribuer, pour Darwich, de manière déséquilibrée la charge polémique entre entretiens et poèmes afin d'en faire « le lieu d'une expérience de la liberté et de la récupération d'un espace occupé » (DAMPIERRE).

Le déroulement de l'événement est également riche d'enseignements, avec les différents aspects que peuvent constituer la préparation, la provocation, la polarisation, l'emballlement, la surenchère ou les tentatives pour la désamorcer, le jugement susceptible de mettre fin à la polémique (déprogrammation, jugement de l'Académie pour *Le Cid*, intervention de Malraux à l'Assemblée nationale dans le cas des *Paravents* de Genet). À cet égard, les espaces constituent un paramètre important de l'analyse. Espaces physiques : l'auberge, le théâtre, le café, la rue... Espaces médiatiques : télévision, réseaux sociaux... Espaces socio-politiques : espaces publics, espace mondain, lieux du pouvoir... Espaces institutionnels : académies, tribunaux, Assemblée... et bien sûr espaces géographiques et linguistiques. Il s'agit alors d'observer comment la polémique circule à travers eux et de se demander si cette circulation provoque une modification des discours et des mobilisations.

Enfin, et c'est une proposition de la sociologie pragmatique, la polémique gagne à être envisagée comme une « force instituante ». Il s'agit alors de s'intéresser à ce que fait le scandale, ou à ce que change la polémique. Repartant des suggestions d'Eric de Dampierre et de Max Gluckmann, Damien de Blic et Cyril Lemieux montrent que le scandale doit être pensé et analysé comme une épreuve¹⁶. Il se définit *a minima* comme « une contradiction devenue publique et visible de tous : c'est un fait public, troublant et contradictoire, qui met un obstacle à la croyance collective (ou aux valeurs collectives) et sème par là la dis-

¹⁶ Damien de Blic et Cyril Lemieux, « Le scandale comme épreuve : élément de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005/3, n°71, p. 9-38.

sension ». Moment de transformation sociale, tant en ce qui concerne les acteurs qu'en ce qui concerne les normes, il fonctionne comme « un test sur les valeurs transgressées qui permet à la communauté concernée de déterminer si elles lui sont devenues indifférentes. Ce en quoi il institue bien quelque chose : soit la réaffirmation collective des valeurs transgressées et donc, leur renforcement ; soit, au contraire, la démonstration collective de leur obsolescence »¹⁷.

Dans les polémiques sur les œuvres d'art, les normes discutées sont aussi celles des modes d'expression artistique ; les débats portent par ailleurs sur les pouvoirs qu'une société leur accorde, notamment le pouvoir d'instituer ou de changer des imaginaires et des valeurs. Ainsi les polémiques, en partie parce qu'elles questionnent les usages et les effets, enregistrent-elles les évolutions des conceptions de la littérature (et plus largement de l'œuvre d'art), de ses processus de production et de ses procédures d'interprétation. Elles sont des lieux où se configurent les relations entre la littérature et le politique, et permettent d'observer comment se définit le rôle des lettres dans une société, ainsi que le rapport qu'elles entretiennent avec le réel.

18 -

L'étude des polémiques littéraires peut également s'inspirer du pragmatisme dans une perspective à la fois plus générale et plus littéraire¹⁸. D'abord, parce qu'elle déplace le regard vers la réception des œuvres et leurs usages. Ensuite parce qu'elle conduit à élargir la conception de l'œuvre en intégrant les différentes communautés ou les différents acteurs qui interviennent dans sa production ou son élaboration pour en comprendre le sens et les effets. Enfin, parce qu'elle permet d'analyser comment une œuvre mobilise ses publics, et quelles transactions évolutives (entre auteurs, créatrices, éditeurs, lecteurs, spectatrices, institutions politiques, institutions religieuses...) se développent

¹⁷ *Ibid.*, p. 12.

¹⁸ Inspirée par le travail et la pensée de Dewey, développée par des auteurs comme Goodman, Shusterman ou Cometti, l'esthétique pragmatiste récuse la démarche fondationaliste qui cherche à définir les qualités intrinsèques d'un objet d'art et privilégie une analyse des usages des œuvres, de leur mode d'existence dans le monde. Voir John Dewey, *L'Art comme expérience*, trad. Jean-Pierre Cometti *et al.*, Paris, Gallimard, 2005 ; Richard Shusterman, *L'Art à l'état vif. La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*, trad. Christine Noille, Paris, Minuit, 1992 ; Jean-Pierre Cometti, « Art et expérience esthétique dans la tradition pragmatique », *Revue française d'études américaines*, n° 86, 2000, p. 25-36.

à son sujet. Les échanges polémiques témoignent des modes d'existence de la fiction dans le monde et des interactions entre les œuvres et leurs publics, car ils actualisent et théorisent tout à la fois la façon dont la fiction embraye sur le réel et sur l'expérience des spectateurs¹⁹.

UN « TRAVAIL LITTÉRAIRE » (VIALA) ET COMPARATISTE

Comme phénomènes sociaux et politiques qui engagent tout un répertoire de pratiques, les controverses, querelles et autres affaires constituent donc des objets pour les anthropologues, les historiens, les sociologues et les politistes²⁰ ; passant par des textes, littéraires au moins en partie, portant sur des œuvres, littéraires au moins en partie, elles sont aussi des objets pour les comparatistes et les littéraires – et peut-être plus encore pour les littéraires comparatistes (ou, si l'on préfère, les comparatistes littéraires).

L'objet-querelle favorise en effet une approche par cas, en particulier parce qu'il est nécessaire de contextualiser finement pour comprendre les termes et les enjeux des débats tout autant que les actions des parties prenantes. Or l'étude de cas favorise la mise en série et la comparaison pour saisir constantes, différences et évolutions (BARON, DOUDET, LAVOCAT, TOMICHE, VETTORATO, WAJEMAN). En outre, les querelles dépassent le plus souvent les frontières, circulent d'un espace national ou d'une aire culturelle à l'autre (TOMICHE) ; ainsi de la querelle des Anciens et des Modernes devenue en Angleterre « The Battle of the Books » avant d'essaimer en Allemagne (NORMAN), du scandale européen de *Maison de poupée*, ou de l'affaire des *Versets sataniques*, aux

- 19

¹⁹ Pour un exemple, je me permets de renvoyer à mon article, consacré à la querelle du *Cid* et à la Jeremy Collier Controversy : « Les polémiques, nouveaux espaces de la fiction ? », *Fabula-LHT*, n° 25, *Débattre d'une fiction*, février 2021 (<https://www.fabula.org/lht/25/thouret.html>). Voir aussi la proposition d'Estelle DOUDET, sur la notion de dispositif polémique, à la fois acte discursif et événement spectaculaire, qui intègre à l'analyse relations théâtrales et rapports polémiques.

²⁰ Le constat que fait Stéphane Van Damme à propos du scandale vaut également pour les polémiques : « le scandale est devenu parmi d'autres un « objet-frontière » [...], c'est-à-dire un objet d'étude qui permet de délimiter des espaces communs de discussion tout en les investissant de compétences et de centres d'intérêts propres à chaque discipline » (« L'éternel retour du scandale ? », *Hypothèses*, n° 16, 2013, p. 227-233).

dimensions mondiales²¹. Enfin, les débats au sujet d'un art ou d'une œuvre trouvent parfois des échos dans un autre art à la faveur de points d'intersection ou de passage (la couleur, le style, l'absolu...), et une même polémique peut mêler des débats qui relèvent d'ordres différents (la querelle du *Cid* et celle de *l'École des femmes* sont des querelles dramatiques mais aussi des épisodes des controverses sur le théâtre). Les polémiques constituent donc un espace de dialogue et d'échanges entre la littérature et les autres arts (GARRIC), mais aussi entre la littérature et d'autres champs du savoir (BARON, WEBER). Il est remarquable dans cette perspective que toutes les contributions rassemblées ici, des querelles les plus classiques aux débats plus confidentiels, aient une dimension internationale et comparatiste.

20 - Elles montrent également combien les polémiques sont un objet (de) littéraire, qui gagne donc à être saisi par les littéraires ; il appelle en effet l'attention aux formes car il en manifeste la puissance, les malentendus, le trouble – et le travail littéraire permet souvent, également, d'expliquer la violence des réactions, si ce n'est de réduire le différend. Réciproquement, les polémiques sont essentielles à l'analyse comparée des formes, autrement dit à la littérature comparée. C'est ce double apport que je m'attacherai à montrer pour finir en parcourant les différentes dimensions de la discipline (la poétique ou l'esthétique ; l'histoire de la littérature ; l'histoire de la critique ou de la discipline ; l'herméneutique ; la théorie littéraire) et en m'appuyant sur les différentes contributions de ce volume, qui manifestent l'intérêt de l'analyse des polémiques pour les études comparatistes.

L'étude littéraire des polémiques permet tout d'abord d'en préciser ou d'en définir les styles et plus encore le registre. Cette démarche a été jusqu'ici quelque peu délaissée car les textes polémiques, perçus comme utilitaires, ont été situés à la marge d'un canon souvent délimité par une définition kantienne de la sphère esthétique. « Une poétique de la polémique se dérobe » remarque Alain VIALA, qui s'attache ensuite à repérer les traits caractéristiques de l'écriture polémique. Celle-ci peut alors se comprendre comme un épictique inversé, où domine le *pathos*

²¹ Sur la question de la circulation des textes polémiques et de l'inscription de l'écrivain polémiste dans la littérature mondiale, aux XX^e et XXI^e siècles, s'est tenu le colloque « Écrivains polémistes et essais polémiques dans la littérature mondiale » (Université Bordeaux-Montaigne, octobre 2021, org. Céline Barral et Tristan Leperlier) – preuve qu'il y a là des objets et des perspectives de recherche à défricher et à développer.

de l'indignation, à travers un discours d'invective et un imaginaire de l'affrontement. Dans cette perspective, l'attention aux formes polémiques permet de ressaisir un régime poétique propre à une époque ou à des auteurs. Se penchant sur la poétique de la raillerie qui traverse plusieurs polémiques de l'époque élisabéthaine et jacobéenne, Maria Teresa Micaela Prendergast montre que ces textes à la rhétorique agressive construisent les espaces du théâtre et de l'édition comme des espaces tiers d'expérimentation du genre (*gender*), de l'esthétique et de l'identité sociale²². À travers les œuvres de Charles Péguy, Karl Kraus et Lu Xun, Céline Barral interroge la place de l'œuvre polémique dans la littérature et redéfinit sa poétique à partir de la notion de « tact » comme un art de la saisie du détail, de l'exagération et de la déformation²³. Eve de DAMPIERRE-NOIRAY dégage certains traits de ce que l'on peut appeler, dans l'œuvre de Darwin, la puissance polémique du poème : par sa force provocatrice, inséparable de la charge de désespoir qui l'habite, sa poésie est nourrie de polémique tout en la dépassant.

Les querelles et les scandales peuvent fonctionner comme des scansions dans l'histoire de la littérature ou, en tant qu'ils sont des crises, comme des moments d'éclaircissement ou de régulation des rapports que les œuvres littéraires entretiennent avec la société et les pouvoirs, comme de la puissance d'action qui leur est reconnue²⁴. La littérature et le champ littéraire se sont construits à l'occasion de polémiques. Le procès de Théophile de Viau a par exemple produit une accélération de la réflexion sur la spécificité de l'art littéraire dans son rapport à la société ; opérant une dépragmatisation, la métaphorisation poétique qu'élabore Théophile dans sa défense cherche à faire reconnaître l'univers poétique comme un univers autonome²⁵. Le sens de « public » tel que nous l'entendons aujourd'hui, sa forme de collectif non défini au-

- 21

²² Maria Teresa Micaela Prendergast, *Railing, Reviling, and Invective in English Literary Culture (1588-1617)*, Oxford, Ashgate, 2012.

²³ Céline Barral, *Le « tact » du polémiste. Du local au mondial, trois œuvres de polémistes au début du XX^e siècle (Charles Péguy, Karl Kraus, Lu Xun)*, thèse de l'Université Paris 8, 2015.

²⁴ Pour le théâtre, voir François Lecerclé et Clotilde Thouret (dir.), *Théâtre et scandale (I)*, sur le site Fabula, 2019, et Clotilde Thouret, *Le Théâtre réinventé. Défenses de la scène dans l'Europe de la première modernité*, Rennes, PUR, 2019.

²⁵ Michèle Rosellini, « Théophile devant ses juges ou l'œuvre en procès », dans Jean-Baptiste Amadiou, Jean-Claude Darmon et Philippe Desan (dir.), *L'Immoralité littéraire et ses juges*, Paris, Hermann, 2019, p. 43-66.

quel est reconnu un jugement légitime, et la relation particulière qu'elle implique entre auteur et récepteur(s), se sont forgés avec la querelle du *Cid*²⁶. Estelle DOUDET montre que l'espace théâtral médiéval a pu faire office de tribunal de fiction pour des questions *a priori* exclues de l'espace public. Les théâtres polémiques sont à comprendre comme des « dispositifs réutilisables ayant circulé dans l'espace et le temps entre des groupes partageant les savoir-faire de la contestation et de la publication » : du XIV^e au XVII^e siècle s'est ainsi développée dans la majorité des régions européennes une puissante culture publique de la conflictualité. Les disputes exposées par Christine BARON portent quant à elles sur la légitimité et les éventuelles modalités de l'intervention des œuvres littéraires dans les pratiques judiciaires. Les procès de fictions, ou faits à la fiction, évoqués par Françoise LAVOCAT dessinent une évolution récente dans la réception, celle d'une articulation plus forte de l'œuvre avec le réel, du moins dans ses effets, en raison d'un recul de la croyance en l'autonomie (esthétique, logique, ontologique) de la fiction.

22 - C'est donc aussi l'histoire de la critique et de la discipline comparatiste, avec ses concepts et ses procédures, que l'étude des polémiques permet de revisiter²⁷ : en identifiant les moments, les situations et les zones poétiques où la frontière entre fait et fiction suscite le débat, notamment dans ses hybridations avec l'histoire (LAVOCAT) ; ou en repérant l'émergence pendant la querelle des Anciens et des Modernes d'une approche comparative étonnamment multidimensionnelle et relativiste, ce qui permet de saisir le rôle déterminant de cette querelle dans la philosophie esthétique et la pensée des arts (NORMAN)²⁸. C'est également ce que montre Henri GARRIC à propos de la bande dessinée : le débat entre Thierry Groensteen et Thierry Smolderen repose en effet sur un double questionnement ontologique et historique, qui cherche à fonder en raison le champ critique sur le neuvième art. Les polémiques sur l'« écriture féminine », sur l'universalisme et le point de vue

²⁶ Hélène Merlin-Kajman, *Public et littérature en France au XVII^e siècle* [1994], Paris, Les Belles Lettres, 2004.

²⁷ Voir notamment *Fabula-LHT*, n° 25, Marc Escola, Françoise Lavocat et Aurélien Maignant (dir.), *Débatre d'une fiction*, février 2021 (<https://www.fabula.org/lht/25/thouret.html>).

²⁸ Sur la dispute sur l'emploi de la fable et du merveilleux, dont l'enjeu est aussi la légitimité de la fiction, voir Véronique Gély, « La "Dispute sur l'emploi de la fable". La fiction en cause », dans Jeanne-Marie Hostiou et Alexis Tadié (dir.), *Querelle et création en Europe à l'époque moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 23-43.

minoritaire, sur la place à accorder à la « race » et à la classe ont structuré le champ des études de genre, tout en procurant de nouvelles catégories pour l'analyse (TOMICHE). En s'invitant dans la critique ordinaire, les questions que l'on qualifie de « postcoloniales » – autour de l'immigration du multiculturalisme, des identités (nationale ou minoritaires), de la mémoire esclavagiste et coloniale, du racisme – témoignent de la confusion dont elles font l'objet, en même temps que d'une nécessaire relativisation de la « guerre culturelle » (VETTORATO). Chaque fois, on peut voir les polémiques comme un révélateur de ce terrain mouvant de la littérature, dans lequel on peut faire résider une partie de sa valeur : les rapports incertains entre une œuvre et son auteur, le lieu où l'autre apparaît et déstabilise, l'espace d'échanges et de partages un peu désordonnés voire non contrôlés... autrement dit, ce que Platon souhaitait bannir de sa république.

L'étude des polémiques possède aussi des bénéfices herméneutiques. Pour qui accepte de s'interroger un peu précisément sur les formes tout en cherchant à comprendre les argumentations formulées dans les débats, elles peuvent ouvrir des voies d'accès nouvelles, ou simplement différentes, sur les œuvres, ou en révéler les enjeux, bref, en permettre une meilleure compréhension. Ainsi les condamnations répétées de Chimène, lors de la querelle du *Cid*, comme jeune fille qui reste amoureuse du meurtrier de son père, conduit à s'interroger sur notre absence de trouble face à cette situation et à voir comment Corneille, dans le détail du texte, purge ce qui aurait pu la rendre choquante – ce qui a d'ailleurs pour effet d'emmener le spectateur dans un espace non normé par la morale. Même les débats qui occultent ce que les textes cherchaient à dévoiler ou les erreurs de lecture peuvent devenir des adjuvants de l'interprétation²⁹. On ne saisit peut-être toute la profondeur poétique et politique de la si scandaleuse « scène des pets » des *Paravents* de Genet que grâce aux accusations simplificatrices de ses adversaires, car elles rendent plus apparents le pathétique de la soldatesque qui s'en dégage, et l'attachement au(x) pays qui ne se laisse enfermer dans aucune catégorie préconçue. Lise WAJEMAN y insiste au sujet de

- 23

²⁹ Voir par exemple, Judith Sarfati-Lanter, « 'Pays de la musique et des chevaux blancs' : Elfriede Jelinek, Thomas Bernhard et le public autrichien », et Sylvie Arlaud, « Scénographes du scandale. De Heiner Müller à Hans Neuenfels, Falk Richter et Frank Castorf : questions de représentations » dans Lecercle et Thouret, *Théâtre et scandale (I)*, op. cit. (en ligne).

la représentation du viol : avec #MeToo « se joue une forme de révélation herméneutique, qui vient en amont du questionnement moral : [...] l'enjeu est de consentir – ou non – à voir ce qu'on ne voyait pas », et son article montre tout ce que l'analyse des polémiques a à gagner à intégrer une dimension esthétique ou poétique. Dans un mouvement inverse, ce sont parfois les œuvres littéraires qui offrent une interprétation des controverses – des controverses scientifiques par exemple, car dans leurs démarches formelles, elles réconcilient l'attention aux détails et l'appréhension globale du monde, donnant au roman une portée tout à la fois épistémologique et politique (WEBER).

Reste à évoquer la productivité théorique des polémiques, évidente quand il s'agit de débats critiques, à l'occasion desquels des catégories se précisent (le progrès, le vraisemblable, la modernité, etc.), des figures et des procédures de réception apparaissent, des capacités de tel ou tel genre littéraire sont redéfinies, le statut même de la fiction est discuté... Cette productivité vaut aussi pour les études des polémiques, qu'il s'agisse d'envisager la possibilité d'une absence de cohérence du côté du sujet créateur (GARRIC), un plaisir esthétique lié à un savoir minoritaire (WAJEMAN), ou de considérer la polémique comme une pratique communicative (DOUDET).

Ces différentes dimensions du travail littéraire gagnent donc à être explorées à travers l'étude des polémiques *et* par les gestes comparatistes qu'elle ne peut que privilégier : s'attacher aux différences, aux circulations, aux transferts, aux traductions, identifier les pré-supposés idéologiques et les affirmations méthodologiques des uns et des autres, confronter les textes pour interpréter les formes et leurs usages, dans une ouverture des corpus et des frontières, des méthodes et des disciplines.